

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le Secrétaire de séance.
C. Duvernois

[Signature]

**C.I.A.S.
74910
SEYSSSEL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
USSES ET RHONE**

[Signature]

Pour le Président, par délégation
Le vice-Président,
M. André Gilles CHATAGNAT

Le Secrétaire de séance,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

DECIDE d'approuver l'inventaire au 31/12/2024

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

OBJET : EHPAD – Approbation de l'inventaire au 31/12/2023

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE Arrondissement de Saint- Julien-en-Genevois	N° CIAS-29/2024	
	Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 12 Absents : 4 Pouvoirs : 13 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf avril, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle annexe, à Frangy, sous la vice-présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT. Date de convocation : 23/04/2024 Présents : Mmes Sophie COLAS, Marthe CUTELLE, Odile DERONZIER, Carine DUVERNOIS, Marie-Chantal FIGUET, Marie-Antoinette SIMON. MM. André-Gilles CHATAGNAT, David BANANT, Philippe JACQUESON, Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL, Paul RANNARD. Pouvoir : Mme Sandrine TASSET donne pouvoir à M. Joseph TRAVAIL. Absents excusés : Mmes Carole BRETON, Isabelle DREVET, Céline FILET et M. Jérémie COURLET. Mme Carine DUVERNOIS est désignée secrétaire de séance.